

Remarques importantes sur le sac poubelle jaune

Emballages de vente

- » Tous les emballages vides (ils n'ont pas à être nettoyés) doivent être mis dans le sac poubelle jaune sauf ceux en verre et en papier.

Utiliser exclusivement des sacs poubelle jaunes

- » Ne déposer que des sacs poubelle jaunes originaux (ou des bennes jaunes) correctement remplis pour le ramassage. **Les sacs d'une autre couleur ou transparents ou mal remplis ne sont pas ramassés.** Une fois triés correctement, ils peuvent à nouveau être déposés pour le ramassage suivant ou être apportés aux déchetteries.
- » À chaque début d'année, une quantité de base de sacs poubelle jaunes est distribuée à tous les foyers d'Ulm. Les sacs poubelle jaunes sont disponibles toute l'année auprès du centre de service d'EBU, des centres de prestations de services/des administrations locales de la ville d'Ulm et dans les déchetteries à raison d'un rouleau par foyer. Les lieux de travail/entreprises (commerciales) en reçoivent une plus grande quantité directement auprès de REMONDIS Süd GmbH, Voithstr. 5. **Aucune distribution aux foyers !**



Préparer correctement le ramassage

- » Sortir les sacs poubelle jaunes au plus tôt un jour avant le ramassage à partir de 13h et les déposer sur le bord du trottoir/le bord extérieur avec la rue de votre propre terrain. Des sacs poubelle jaunes déposés trop tôt constituent une infraction et sont passible d'une amende.
- » **Il est possible d'apporter soi-même les sacs poubelle jaunes aux déchetteries en-dehors des dates de ramassage.**

en cas de questions. Pour de plus amples informations, consultez :

Centre de service

Questions d'ordre général sur les conteneurs à déchets, les frais, le ramassage des déchets et le service de prise en charge
Téléphone (0731) 166-7777
kontakt@ebu-ulm.de

Conseil sur la manipulation des déchets

Questions d'ordre général sur le tri des déchets
Téléphone (0731) 166-5555
abfallberatung@ebu-ulm.de

www.ebu-ulm.de

REMONDIS Süd GmbH

Service et réclamations
Téléphone (0731) 491990
(0800) 1223255 (numéro gratuit)
service.ulm@remondis.de
www.remondis-entsorgung.de

Le tri des déchets, c'est efficace !

Campagne commune des systèmes en alternance
kontakt@muelltrennung-wirkt.de
www.muelltrennung-wirkt.de



Dezember 2020, Französisch

Sac poubelle jaune – Ce qu'il faut y mettre, ce qu'il ne faut pas y mettre!



EBU

Entsorgungs-Betriebe
der Stadt Ulm

ulm



Mach mit!

müll trennung- wirkt.de

Eine Initiative der dualen Systeme.



EBU

Entsorgungs-Betriebe
der Stadt Ulm

ulm

OUI ! À mettre dans le sac poubelle jaune :



Emballages usagés et vides en plastique, en matériaux composites ou en aluminium, en métal ou en fer-blanc

Il n'est pas nécessaire de nettoyer les emballages, il suffit qu'ils soient entièrement vides sans restes de contenu.

Emballages en plastique

par exemple les gobelets, les sacs, les bouteilles, les films en plastique, les tubes, les sachets, les emballages en polystyrène, ...



Emballages en matériaux composites

par exemple les cartons de boisson, de lait/de jus de fruits, les Tetrapacks, les plaquettes thermoformées de médicaments et similaires, les emballages sous vides, les gobelets en plastique jetables, ...



Les emballages en aluminium, en métal, en fer-blanc

tels que les papiers d'aluminium, les emballages en aluminium, les boîtes de conserve, les barquettes de plats préparés, les capsules de bouteilles, ...



Astuce pour améliorer le taux de recyclage !

Retirer ou dévisser les opercules (en métal), les autocollants/étiquettes et les couvercles. Séparer les différents éléments des emballages facilite le travail (de la machine) dans l'installation de tri des déchets et ainsi le recyclage du matériau.

NON ! À ne pas mettre dans le sac poubelle jaune :



- » Vêtements/chaussures usagés
- » Biberons
- » Piles/accus
- » CD/disquettes
- » Collants
- » Cartouches d'encre d'imprimantes
- » DVD, films
- » Appareils électriques, câbles
- » Restes alimentaires, déchets bio
- » Chambres à air/pneus de vélo
- » Pots de peinture contenant encore des restes
- » Briquets
- » Verre (bouteilles en verre par exemple)
- » Ampoules/LED
- » Laine de bois
- » Produits d'hygiène/couches
- » Céramique/porcelaine
- » Jouet pour enfants
- » Pochettes, films en plastique transparents
- » Stylos à bille, feutres
- » Matelas gonflables/isolants
- » Médicaments
- » Masques, gants jetables
- » Classeurs/dossiers
- » Papier/bristol/carton
- » Pansements, bandages
- » Déchets résiduels
- » Seringues, sachets de perfusion
- » Polystyrène, restes de polystyrène (petits matériaux d'emballage comme par exemple les plaques d'isolation)
- » Restes de papier peint
- » Cassettes (vidéo)
- » Brosses à dents, rasoirs jetables
- » Tentes, bateaux gonflables
- » Mégots de cigarettes

Attention !

Les déchets en plastique et en métal qui ne sont pas des emballages (tels que par exemple les corbeilles à linge, les seaux, les récipients de conservation en plastique, les éponges de ménage etc.) doivent être jetés dans les bennes à ordures ménagères ou apportés à la déchetterie. Tout ce qui est en plastique n'a pas sa place dans le sac jaune !

Le **verre** doit être jeté dans le conteneur de verre usagé ou apporté à la déchetterie.



Les **emballages en papier, en bristol ou en carton** doivent être jetés dans la benne bleue, ramassés par les associations ou apportés à la déchetterie.

